



WYO-BEN, INC.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Produit Nom commercial	ENVIROPLUG® MEDIUM
Famille chimique	Minéral
Application	Scellant environnemental
Fabricant/Fournisseur	Wyo-Ben, Inc. 1345 Découverte Conduire Facturation, MT 59102 États-Unis Téléphone: 800.548.7055 Facsimilé: 406.656.0748
Téléphone d'urgence Nombre	CHEMTREC® 1.800.424.9300

SECTION2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des dangers	Cancérogénicité (Catégorie 1A) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) (catégorie 1)
Signal Mot	Danger
Mentions de danger	Peut causer le cancer. Cause des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Symbole de danger



Conseils de prudence

La prévention

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer la poussière. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Réponse

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.
Obtenez des soins/conseils médicaux si vous ne vous sentez pas bien.

Stockage

Magasin verrouillé.

Disposition

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Les dangers pas autrement Classifié

Peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires.

SECTION3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance	CAS Nombre	Pour cent
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	≤6%

SECTION4. PREMIERS SECOURS

<u>Inhalation</u>	En cas d'inhalation, retirer dans un endroit sans poussière. Consulter un médecin si une irritation respiratoire se développe ou si la respiration devient difficile. L'inhalation peut aggraver une maladie respiratoire existante.
<u>Yeux</u>	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin si l'irritation persiste.
<u>Peau</u>	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
<u>Ingestion</u>	Ne pas faire vomir. Les mesures de premiers secours ne sont normalement pas requises.
<u>Notes au médecin</u>	Traiter de manière symptomatique

SECTION5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<u>Moyens d'extinction appropriés</u> standard peuvent être utilisés.	Le produit est incombustible. Tout des moyens de lutte contre l'incendie
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	Rien
<u>Exposition spéciale Dangers</u>	Aucun connu. Le produit n'est pas combustible.
<u>Équipement de protection spécial et</u> précautions complètes pour les pompiers	Aucun pour le produit. Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et des équipement de protection. Attention : glissant lorsqu'il est mouillé.
<u>NFPA Évaluations</u>	Santé 1, Inflammabilité 0, Réactivité 0

SECTION 6 — MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<u>Mesures de précaution personnelle</u> la poussière.	Utiliser un équipement de protection approprié. Éviter de créer et de respirer de
sécurité.	Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute
<u>Mesures de précaution environnementales</u>	Aucune précaution environnementale particulière requise
<u>Procédure de nettoyage/absorption</u> Éviter de générer de la poussière.	Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est possible sans danger.
	Recueillir en utilisant une méthode appropriée sans poussière. Éliminer dans une décharge conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

SECTION7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<u>Précautions d'emploi</u>	Cette le produit contient du quartz qui peut devenir en suspension dans l'air. Éviter de respirer la poussière. Évitez de créer des conditions poussiéreuses. Nettoyer rapidement les déversements pour éviter de respirer les poussières en suspension dans l'air. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition recommandées. Portez un respirateur conforme à la norme européenne NIOSH/MSHA En 149 ou équivalent certifié pour les poussières contenant de la silice lors de
------------------------------------	--

l'utilisation de ce produit. Le matériau est glissant lorsqu'il est mouillé.

Stockage Informations

Utilisez un bon entretien dans les zones de stockage et de travail pour éviter l'accumulation de poussière. Fermer le contenant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser le contenant vide.

SECTION8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Substance	CAS Nombre	ACGIH TLV-TWA	OSHA PEL-TWA*
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	0,025 mg/m ³	$\frac{10 \text{ mg/m}^3}{\% \text{SiO}_2 + 2}$

* Le quartz de la bentonite a été spécifiquement exclu du nouveau PEL inférieur dans la réglementation OSHA 2016 sur la silice cristalline respirable. Des limites d'exposition plus restrictives peuvent être imposées par certains États, agences ou autres autorités.

Contrôles d'ingénierie

Utiliser une ventilation industrielle approuvée et un échappement local tel que requis pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition applicables.

Protection individuelle Équipement Si les contrôles techniques et les pratiques de travail ne peuvent empêcher des expositions excessives, la sélection et l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle doivent être déterminées par un hygiéniste industriel ou un autre professionnel qualifié en fonction de l'application spécifique de ce produit.

Protection respiratoire

Normalement pas nécessaire. Si des expositions importantes dépassant la limite d'exposition professionnelle sont possibles, utiliser un respirateur NIOSH/MSHA approuvé pour les poussières contenant de la silice.

Protection des mains

Gants de travail standards.

Protection de la peau

Portez des vêtements adaptés à l'environnement de travail. Les vêtements poussiéreux doivent être lavés avant réutilisation. Utilisez des mesures de précaution pour éviter de créer de la poussière lors du retrait ou du lavage des vêtements.

Protection des yeux

Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection pour vous protéger contre l'exposition.

Autres précautions

Rien connu.

SECTION9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<u>État physique</u>	Solide granulaire
<u>Couleur</u>	Lumière bronzé à gris comme poudre sèche
<u>Odeur</u>	Inodore
<u>pH</u>	8 – 10 (suspension aqueuse à 5%)
<u>Gravité spécifique@ 20 C (Eau=1)</u>	2,45 – 2,55
<u>Densité @ 20 C (lb/gallon)</u>	Non déterminé
<u>Masse Densité @ 20 C (lbs/ft³)</u>	60 - 66
<u>Point/plage d'ébullition (F/C)</u>	N'est pas applicable
<u>Point/plage de congélation (F/C)</u>	N'est pas applicable
<u>La pression de vapeur@ 20 C (mmHg)</u>	N'est pas applicable

<u>Vapeur Densité (Air=1)</u>	N'est pas applicable
<u>Pourcentage de volatilité</u>	Non
<u>Applicable Taux d'évaporation (acétate de butyle=1)</u>	N'est pas applicable
<u>Solubilité dans l'eau (g/100ml)</u>	Insoluble, forme une suspension colloïdale
<u>Solubilité en solvants (g/100ml)</u>	N'est pas applicable
<u>COV (lb/gallon)</u>	N'est pas applicable
<u>Viscosité, Dynamique@ 20 C (centipoises)</u>	3,5 – 12,5 (suspension aqueuse à 6 %)
<u>Viscosité, cinématique@ 20 C (centistokes)</u>	Non déterminé
<u>Coefficient de partage/n-octanol/eau</u>	Sans objet Poids
<u>Moléculaire (g/mole)</u>	N'est pas applicable
<u>Point d'éclair/plage (F/C)</u>	N'est pas applicable
<u>Méthode du point d'éclair</u>	N'est pas applicable
<u>Température d'auto-inflammation (F/C)</u>	N'est pas applicable
<u>Limites d'inflammabilité dans l'air – inférieures (%)</u>	N'est pas applicable
<u>Limites d'inflammabilité dans l'air – Supérieure (%)</u>	N'est pas applicable

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité:</u>	Non réactive
<u>Stabilité chimique:</u>	Stable
<u>Possibilité de réactions dangereuses:</u>	N'arrivera pas.
<u>Conditions à éviter :</u>	Rien connu
<u>Incompatibilité (matériaux à éviter) :</u>	Rien connu
<u>Produits de décomposition dangereux:</u>	Rien
<u>Supplémentaire Des lignes directrices:</u>	N'est pas applicable

SECTION11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<u>Principe Voie d'exposition</u>	Œil ou contact cutané, inhalation.
<u>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</u>	
<u>Inhalation</u>	Inhalé silice cristalline sous forme de quartz d'origine professionnelle est cancérigène pour l'homme (CIRC, Groupe 1).
<u>Contact avec la peau</u>	Peut provoquer une irritation de la peau en raison du dessèchement.
<u>Lentilles de contact</u>	Peut provoquer une irritation oculaire mécanique.
<u>Ingestion</u>	Rien connu
<u>Conditions médicales aggravées</u>	Personnes avec une maladie respiratoire, y compris, mais sans s'y limiter, l'asthme et bronchite, ou sujet à une irritation des yeux, ne doit pas être exposé à des poussières respirables contenant du quartz.

Chronique Effets/Cancérogénicité

Silicose: Inhalation excessive de poussière de silice cristalline respirable peut provoquer un maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois mortelle appelée silicose. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement, respiration sifflante, une maladie pulmonaire non spécifique et une fonction pulmonaire réduite. Cette maladie est exacerbée par le tabagisme. Les personnes atteintes de silicose sont prédisposées à développer la tuberculose.

Statut du cancer : Le Centre international de recherche Cancer (IARC, 1997) conclut qu'il existe des preuves suffisantes chez l'homme de la cancérogénicité de la silice cristalline inhalée provenant de sources professionnelles (IARC Group 1), que la cancérogénicité n'a pas été détectée dans toutes les circonstances industrielles étudiées et que la cancérogénicité peut dépendre des caractéristiques de la silice ou sur des facteurs externes affectant son activité biologique. Voir la monographie 68 du CIRC, Silice, Some Silicates and Organic Fibers (juin 1997). Le National Toxicology Program (NTP) classe la silice cristalline respirable comme « connue pour être cancérogène pour l'homme » (NTP 9th Report on Carcinogens, 2000). La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) classe la silice cristalline, le quartz, comme un cancérogène présumé pour l'homme (A2).

Autre Informations

Voir « Effets indésirables of Crystalline Silica Exposure » publié par la section médicale de l'American Thoracic Society de l'American Lung Association, American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine, Volume 155, pages 761-768 (1997).

Tests de toxicité

Oral Toxicité	Non déterminé
Dermique Toxicité	Non déterminé
Toxicité par inhalation	Non déterminé
Effet d'irritation primaire	Non classés
Cancérogénicité	Se référer à la monographie 68 du CIRC, Silice, Some Silicates and Organic Fibers (juin 1997).
Génotoxicité	Non classés
Reproduction/Développement Toxicité	Non classés

SECTION 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité (Eau/Sol/Air) Non déterminé

Persistance/Dégradabilité Non déterminé

Bio-accumulation Non déterminé

Informations écotoxicologiques

Aigu Toxicité des poissons Non déterminé

Aigu Toxicité des crustacés Non déterminé

Aigu Toxicité des algues Non déterminé

Informations sur le devenir chimique Non déterminé

Autre Informations N'est pas applicable

SECTION13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination	Si le produit devait devenir un déchet, éliminer dans une décharge autorisée selon fédéral, étatique et réglementations locales.
Emballages contaminés	Poursuivre toutes les réglementations nationales ou locales applicables.

SECTION14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre

DOT	Non réglementé en tant que marchandise dangereuse
canadienTMD	Non réglementé en tant que marchandise dangereuse
ADR	Non réglementé en tant que marchandise dangereuse

Air Transport

OACI/IATA	Non réglementé en tant que marchandise dangereuse
------------------	---

Mer Transport

IMDG	Non réglementé en tant que marchandise dangereuse
-------------	---

Autre Informations sur le transport

Étiquettes	Rien
-------------------	------

SECTION15 — INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation américaine

Inventaire TSCA des États-Unis	Tout composants répertoriés dans l'inventaire ou sont exemptés. EPA SARA
Hasardeux Substances	Titre III Extrêmement Pas en vigueur
EPA SARA (311, 312) Classe de danger	Chronique Danger pour la santé
EPA SARA (313) Produits chimiques	Ce produit ne contient pas de produit chimique toxique pour la routine annuelle « Toxic Rapports sur les rejets chimiques » en vertu de la section 313 (40 CFR 372).
EPA CERCLA/Superfund Signalable Quantité de déversement	Pas en vigueur
Déchets dangereux EPA RCRA	Si le produit devient un déchet, il ne répond PAS aux critères d'une classification dangereuse déchets tels que définis par l'US EPA.
Proposition de Californie65	Cette Le produit contient de la silice cristalline (respirable) qui est une substance connue de l'État de Californie pour causer le cancer.

Règlements canadiens

canadienInventaire DSL	Tout composants répertoriés dans l'inventaire ou sont exemptés.
Classe de danger SIMDUT	Cette le produit contient de la silice cristalline (respirable) et est classé comme substance de classe D, division 2, sous-division A.

SECTION16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé 18/03/2015

Dernière révision 30/04/2020

AVERTISSEMENT

Toutes les informations présentées ici est considéré comme exact ; cependant, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer à l'avance que l'information est à jour et adaptée à sa situation. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite par WYO-BEN, INC. quant à ces informations, ou quant à la sécurité, la toxicité ou l'effet de l'utilisation de ce produit.